Fraude à MaPrimeRénov’ à Paris : six Français et un Turc devant la justice pour plus d’un million d’euros détournés. 2 080 dossiers frauduleux auraient été déposés pour obtenir cette aide

08/03/2026 à 13h45



Sept hommes sont jugés à partir de lundi devant le tribunal correctionnel de Paris pour une fraude au dispositif d’aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov’, qui aurait détourné plus d’un million d’euros d’argent public. Parmi les sept prévenus, six Français et un Turc, âgés de 27 à 46 ans et pour la plupart gérants de société ou entrepreneurs, six d’entre eux sont renvoyés pour escroquerie en bande organisée, mis en cause à des degrés divers.

Selon les éléments de l’enquête, ils auraient organisé un système d’usurpation d’identités et de fausses prestations pour bénéficier de subventions pour la réalisation d’audits énergétiques, prévus par le dispositif MaPrimeRénov’. Entre mi-2022 et début 2023, 2 080 dossiers frauduleux auraient

ainsi été déposés pour obtenir l'aide allant de 300 à 500 euros, en fonction des revenus du ménage, complétée dans de nombreux cas par un forfait « assistance à maîtrise d'ouvrage » de 150 euros.

Des démarcheurs étaient recrutés pour trouver des particuliers et auraient récupéré leurs données personnelles nécessaires à la création d'un compte MaPrimeRénov' à leur place. De faux audits auraient été certifiés avec le tampon de deux entreprises disposant du label « reconnu garant de l'environnement », qui ont porté plainte pour usurpation d'identité. L'avocat d'un des prévenus, Antoine Ory, nie l'accusation d'association en bande organisée et affirme que son client « n'est pas responsable des conditions dans lesquelles les démarchages frauduleux ont été effectués ». […]

Sud Ouest